

Image not found or type unknown



Caution et travaux non fait

Par **berlet jennifer**, le **06/04/2010** à **20:05**

Bonjour, rnvoila j'ai emménagé dans une maison le 15/08/2009 et j'ai déménagé le 08/02/2010 le propriétaire na jamais fait les travaux qu'il devait faire soit wc qui bougait lumiere de cave deboiser le terrain derriere la maison que j'ai fait moi meme quand j'ai déménager il manquait un petit bout de papier peint dans le salon et il veut faire venir une entreprise pour un morceau de 20 cm et refaire la piece entiere et il avé condamné la cheminé avec des morceaux de plaques en carton qui laissaient passé l'air alors j'ai fait faire une plaque de placo sur mesure que j'ai fixé le proprio me dit que c'est pas une bonne plaque.et aussi il restait 300 litres de fioul dans la cuve et il ne veut pas me remboursé car quand je suis entré dans la maison la cuve était vidernaidez moi svp